



## Communiqué de presse – 21 septembre 2017

### Etats Généraux de l'alimentation : huit propositions pour développer la bio

Les EGA visent à « relancer la création de valeur dans les filières agroalimentaires et à accompagner la transformation des modèles de production afin de répondre davantage aux attentes et aux besoins des consommateurs. »

Ce défi, c'est celui que les acteurs de la bio relèvent tous les jours en pratiquant une agriculture respectueuse de la santé et de l'environnement et en développant des relations économiques équilibrées et durables au sein de leurs filières.

Aujourd'hui, 80% des produits bio consommés en France y sont produits avec des retombées importantes dans les territoires, notamment en termes d'emplois.

Ce modèle vertueux doit être accompagné dans son développement. En effet, la demande en produits bio progresse à un rythme soutenu et, demain, il nous faudra des filières bio françaises structurées et pérennes, capables de satisfaire des consommateurs plus nombreux.

Pour y parvenir, nous proposons aux pouvoirs publics et aux acteurs privés d'investir dans notre modèle avec huit mesures complémentaires :

1. **Un plan de développement à 5 ans mobilisant l'Etat, les régions et les agences de l'eau avec un objectif de 20% de la SAU en bio en 2022.** Pour atteindre cet objectif, il faudra flécher un milliard d'euros sur cinq ans vers la bio, c'est-à-dire 20% du « plan national de modernisation » de l'agriculture annoncé par Emmanuel Macron;
2. **La pérennisation des aides aux agriculteurs bio ;**
3. **Un accès au foncier facilité pour les agriculteurs bio ;**
4. **La TVA sur les produits bio à 2.1%** (taux super-réduit) compte tenu des impacts positifs de la bio pour la collectivité (effets sur la santé et l'environnement)
5. **Un objectif de 20% de bio locale en restauration collective publique et privée ;**
6. **Une augmentation du Fonds Avenir bio à 12 millions d'euros par an pour accompagner la structuration des filières ;**
7. **Le fléchage de 1% du Livret de développement durable et solidaire vers les investissements dans les entreprises bio ;**
8. **Le soutien à l'innovation et la recherche sur l'agriculture biologique.**

Le gouvernement affiche sa volonté de « moderniser l'agriculture ». Face aux défis environnementaux, sanitaires et économiques qui sont devant nous, cette modernisation passe par une profonde transition de nos filières agroalimentaires. Il s'agit d'inventer des modes de production et de consommation plus résilients et plus durables. C'est justement le programme de l'agriculture biologique et il appartient au Ministère d'en faire une vraie priorité dans le cadre de ces Etats généraux.

**Contact presse** : Charles Pernin 06 13 40 29 92  
charlespernin@synabio.com